



Direction Générale des Services

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Service Offre d'Insertion

Affaire suivie par : A Marien

Poste:

2012-CP-4422

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 14 décembre 2012

POLITIQUE A07 ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI DES YVELINOIS

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION
ATTRIBUTION D'UNE AIDE A L'INVESTISSEMENT A
L'ENTREPRISE D'INSERTION ENVIE TRAPPES EN YVELINES**

Code	A07			
Secteur	Revenu de Solidarité Active			
Programme	Programme Départemental d'Insertion			
Données financières	Investissement			Fonctionnement
Enveloppe de financement	AP	CP sur AP	CP sur EPI	CP
Montant actualisé			65 000 €	
Montant déjà engagé			15 000 €	
Montant disponible			50 000 €	
Montant réservé pour ce rapport			50 000 €	

Proposition de subvention d'investissement à l'entreprise d'insertion « ENVIE-Trappes en Yvelines » au titre du dispositif d'aides aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) adopté par le Conseil Général le 10 juillet 2008

ENVIE (Entreprise Nouvelle Vers l'Insertion par l'Economie) est un réseau national d'entreprises agréées entreprises d'insertion dont la vocation est la lutte contre l'exclusion dans le domaine de l'insertion par l'Activité Economique (IAE). Son activité économique s'articule sur deux missions environnementales : depuis 1984, la collecte et la réparation d'appareils électroménagers pour les vendre à bas prix ; depuis 2005, le traitement des déchets électriques et électroniques.

Le réseau compte 49 entreprises d'insertion conventionnées qui accueillent 1 050 postes d'insertion formés comme technicien de maintenance en appareils électroménagers, comme vendeurs ou conducteurs poids lourds. 50 % des salariés en insertion ont accès à l'emploi durable à l'issue de leur parcours chez ENVIE. Outre son impact en termes d'insertion professionnelle, l'activité d'ENVIE permet à des personnes disposant de faibles revenus de s'équiper en matériel électroménager à bas prix.

En s'implantant à Trappes, le réseau ENVIE a accès au gisement des déchets électroménagers d'Ile-de-France estimé à 25 000 appareils par mois et qui est peu exploité.

Le bâtiment où s'implante ENVIE est situé dans la zone d'activité du Buisson de la Coudre ; il regroupera l'atelier, les bureaux pour une superficie de 1 250 m² et un magasin de vente sur 200 m². L'investissement total est estimé à 323 658 euros hors taxe, dont 210 000 euros consacrés à des travaux d'aménagement des locaux, 62 000 euros à des équipements de production (lavage plomberie et électricité, conteneur, outils), 23 000 euros au matériel informatique et au mobilier de bureaux.

Le plan de financement de l'investissement s'appuie sur des subventions à hauteur de 205 000 euros, sur une avance de trésorerie de la fédération ENVIE de 205 000 euros ainsi que sur des emprunts dont une partie est soutenue par le Fonds Territorial de garantie porté par l'association Yvelines Active. Le plan de développement à 3 ans table, avec le récent démarrage de l'activité en septembre 2012, sur 241 000 euros de chiffre d'affaires en 2012, progressant à 1 000 000 euros en 2013 puis à 1 335 000 euros pour 2014.

Subventions totales d'investissement : 205 000 euros

- Département des Yvelines : **70 000 euros**
- Conseil Régional d'Ile-de-France : **95 000 euros**
dont 25 000 euros pour l'ARSIE et 70 000 euros au titre de la politique de recyclage des déchets
- CASQY : **20 000 euros**
- Fondation FAPE : **20 000 euros**

Prêts :

- Fédération ENVIE : 205 000 euros d'avance de trésorerie
- Emprunts : 230 000 euros
- Prêt du Fonds Régional d'Investissement Solidaire : 60 000 euros

A terme 20 postes en insertion seront créés. L'entreprise d'insertion a d'ores et déjà été conventionnée par la DIRECCTE-UT78 à hauteur de 9 postes pour le démarrage de l'activité en 2012, dont 4 bénéficiaires du RSA. 15 postes en insertion sont envisagés en 2013.

La plateforme francilienne du réseau ENVIE est un atout pour l'économie de proximité de Trappes en liant une offre de parcours d'insertion qualifiant pour la population en difficulté et la possibilité de s'équiper en appareils électroménagers pour des ménages dépendants des minima sociaux.

Ce dossier satisfait les critères du dispositif d'appui aux SIAE adopté par l'Assemblée Départementale le 10 juillet 2008. Le plan de financement fait appel aux cofinancements, comme l'encourage le dispositif départemental et l'accompagnement d'Yvelines Actives apportera une expertise en continu sur les deux années de démarrage. Toutefois, la demande de subvention de 70 000 euros étant supérieure au plafond prévu par le dispositif, la subvention proposée sera ramenée à 50 000 euros.

Structure	Coût total de l'action	Subvention départementale proposée
ENVIE-Trappes Yvelines	323 658 € HT	50 000 € HT

Conformément au Programme Départemental d'Insertion, je vous propose d'attribuer cette subvention d'un montant total de 50 000 euros payables uniquement sur factures acquittées.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :